

## La monétique comme levier de la finance inclusive : synthèse de l'approche quantitative sur la portée de la carte Edahabia au niveau d'Algérie Poste

### *Electronic banking as a lever for inclusive finance: summary of the quantitative approach to the scope of the Edahabia card at Algérie Poste*

Hocine SAM<sup>1\*</sup>, Abdelmadjid BADI<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou (Algérie), [sam.hocine@ummtto.dz](mailto:sam.hocine@ummtto.dz)

<sup>2</sup> Université de GHARDAIA (Algérie), [abadiom@yahoo.fr](mailto:abadiom@yahoo.fr)

Reçu le: 28-12-2021

Accepté le: 02-02-2022

Publié le: 31-03-2022

#### **Résumé:**

*La Poste, grâce à son réseau étendu et relativement accessible, est l'un des acteurs incontournable de la démocratisation des services financiers à l'ensemble de la population. S'inscrivant dans le programme de développement monétique, Algérie Post, en particulier, contribue pleinement à la finance inclusive.*

*Le lancement de la carte Edahabia dénote l'engagement fort de l'établissement à renforcer la pratique monétique pour atteindre les objectifs d'une finance inclusive pour tous. Cette contribution se veut à la fois une description de la situation algérienne en matière d'accès à la monétique mais aussi une analyse de l'impact des actions sur le terrain qui ont été entreprises par les Postes de Tizi-Ouzou en la matière. Enfin, dans la mesure où les obstacles à l'accès auxquels se heurtent une bonne partie de la population persistent, nous tenterons d'identifier les freins et proposer quelques pistes favorisant la promotion de la monétique tant au niveau national que régional.*

**Mots clés:** Algérie, carte Edahabia, finance inclusive, monétique.

**Jel Classification Code :** G21 ; Q30;

#### **Abstract:**

*The Post Office, thanks to its extensive and relatively accessible network, is one of the key players in the democratization of financial services to the entire population. As part of the electronic banking development program, Algeria Post, in particular, contributes fully to inclusive finance.*

*The launch of the Edahabia card shows the strong commitment of the institution to strengthen the practice of electronic banking to achieve the objectives of inclusive finance for all. This contribution is both a description of the Algerian situation in terms of access to electronic banking but also an analysis of the impact of actions on the ground that have been undertaken by the Post Office of Tizi-Ouzou in this area. Finally, insofar as the obstacles to access faced by a large part of the population persist, we will attempt to identify the obstacles and propose some avenues to promote electronic banking at both national and regional levels.*

**Keywords:** Algeria; Edahabia card; inclusive finance; electronic banking

**Jel Classification Codes:** G21 ; Q30.

---

\* Auteur correspondant

## 1. Introduction

Selon l'étude de l'Union Postale Universelle (UPU), les postes disposent du plus grand réseau de distribution physique à travers le monde avec 661 000 bureaux, auxquels il faut ajouter 1,4 million de facteurs qui se rendent sur le terrain tous les jours, soit un potentiel de deux millions de points de contact. Pour pouvoir répondre de manière durable aux besoins des populations exclues disposant de faibles revenus, cependant, les postes doivent fournir des services financiers à très grande échelle... et à des prix le plus bas possible. En outre, les clients ont des besoins qui évoluent et souhaitent désormais pouvoir accéder à leurs services financiers partout, tout le temps.

Les postes se trouvent donc à un tournant : elles doivent s'adapter pour rester pertinentes en tant que fournisseurs de services financiers inclusifs et durables. Pour cela, elles doivent absolument digitaliser leurs services financiers, les rendant accessibles sur de multiples canaux de distribution (mobile, cartes, internet, distributeurs, etc.), en plus de leurs bureaux de poste.

### - **Problématique et objectifs de l'article**

En Algérie, compte tenu *a priori* de la faiblesse du niveau de la finance inclusive, les Postes, institution plus proche et relativement accessible, devraient de plus en plus mettre en place des stratégies monétiques inclusives au profit des populations non encore bancables. **La monétique peut-elle être une solution efficace à la finance inclusive ?**

De cette question centrale en découlent deux autres questions. Quels sont alors les freins à l'accès et quelles sont les pistes stratégiques visant à promouvoir la monétique ?

### - **L'objectif de cet article :**

- ✓ Apporter un éclairage sur la réalité de monétique en Algérie entre les progrès et les retards extrêmement importants ;
- ✓ Mettre l'accent sur les efforts ayant été consentis par la Poste dans son domaine de la technologie financière et ses produits susceptibles soutenir la finance inclusive ;
- ✓ Revenir sur l'exemple de la carte Edahabia en passant en revue des avantages qu'elle peut procurer à son détenteur. De plus, l'intérêt que manifeste la population de Tizi-Ouzou quant à la nouvelle carte sera illustré dans une approche quantitative statistiques ;
- ✓ Identifier les principaux obstacles auxquels se heurte la population tant à l'accès qu'à l'usage des principales prestations de la monétique afin de tenter *in fine* de dégager quelques enseignements.

## 2. Le secteur bancaire comme pionnier de la dématérialisation des moyens de paiements

D'emblée, il semble judicieux de rappeler que le système bancaire algérien est constitué de 29 banques et établissements financiers, dont six (6) banques publiques (BNA, CPA, BDL, BADR, BEA et CNEP banque) et une mutuelle d'assurance agricole (CNMA) agréée pour effectuée des opérations de banque, mais à partir de 2009 la banque a pris le statut d'établissement financier. Il est constitué aussi de quatorze (14) banques privées à capitaux étrangers, les plus importantes sont Société Générale, BNP Paribas, Al baraka bank (à capitaux mixtes), AGB, Natexis, Citibank, ABC... Trois (03) établissements financiers dont

deux publics et enfin de cinq (5) sociétés de leasing dont trois publiques (Banque d'Algérie, 2018, p. 54).

Le système bancaire algérien a connu des profondes mutations depuis la loi sur la monnaie et le crédit de 90/10 du 14 avril 1990 ayant permis la libéralisation de l'économie en général et le système financier et bancaire en particulier. En effet, l'ouverture du marché bancaire aux capitaux privés tant nationaux qu'internationaux avait pour objectif de promouvoir la compétitivité des institutions et leur capacité à soutenir le développement des entreprises d'un côté, et appuyer, de l'autre, sur la modernisation du secteur financier afin de favoriser la finance inclusive et améliorer l'efficacité des banques algériennes, notamment par la rénovation du système d'information ; l'adaptation aux besoins de la clientèle et la généralisation de la monétique. Pour répondre à ces objectifs, de multiples actions ont été mises en exécution pour promouvoir, d'une part, les systèmes de traitement des paiements et dématérialiser, d'autre part, des supports traditionnels (chèques, l'espèce...) via la monétique.

Dans cette perspective, les banques algériennes ont créé la société d'automatisation des transactions interbancaire, comme premier pas vers la modernisation du secteur bancaire.

### **2.1. Création de la SATIM (Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique)**

La participation continue des banques est capitale pour débloquent les opportunités d'élargir la finance inclusive en Algérie. En effet, la communauté bancaire crée la SATIM en 1995 dont l'objectif consiste à accompagner et à soutenir le processus de développement des produits monétique (cartes interbancaires, mise en place des guichets automatiques et terminaux de paiement sur tout le territoire national, c'est-à-dire développer le réseau monétique interbancaire...).

Aujourd'hui, la SATIM, qui est société qui est une filiale de 08 Banques Algériennes (BADR, BDL, BEA, BNA, CPA, CNEP, CNMA, ALBARAKA), réunit dix sept adhérents dans son réseau monétique interbancaire, dont Algérie Poste et seize banques, composées essentiellement de sept banques publiques et neuf privées. La société met en place et gère la plate-forme technique et organisationnelle assurant une interopérabilité totale entre tous les acteurs du Réseau Monétique en Algérie. La société :

- Participe à la mise en place des règles interbancaires de gestion des produits monétiques interbancaires en étant une force de proposition ;
- Accompagne la banque dans la mise en place et le développement des produits monétiques ;
- Personnalise les chèques et les cartes de paiement et de retrait d'espèces et enfin, la SATIM met en œuvre l'ensemble des actions qui régissent le fonctionnement du système.

Outre ces missions, la solution monétique installée et gérée par la SATIM repose sur une infrastructure et des équipements techniques sécurisés et connectés aux sites informatiques et / ou monétique des banques qui répond aux exigences des normes internationales EMV en permettant de se prémunir contre les tentatives de fraude (SATIM, 2019).

Les premières démarches entreprises par la société consistent à dématérialiser les moyens de paiement par le lancement de la première carte interbancaire (CIB) en 1997.

A partir d'un distributeur automatique de billets (DAB), un client pourra retirer ses fonds grâce notamment au réseau monétique interbancaire (RIM) (CAPIEZ, 2001, p. 3). A cet effet, la société assure les fonctions de connexion et de gestion des DAB/GAB, la personnalisation des cartes de retrait interbancaires pour les banques, la mise en place des switch pour les membres ayant leur propre système d'autorisation.

Si le paiement par carte interbancaire s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation du système de paiement de masse, il constitue, de ce fait, l'un des maillons important pour le développement du secteur bancaire (RAMBURE, 2005, p. 25). En plus de sa fonction du retrait, la carte de paiement servira également au règlement des achats de biens et de services, auprès des commerçants affiliés au Réseau Monétique Interbancaire et dotés d'un Terminal de Paiement Electronique (TPE).

## **2.2. Actions sur le terrain et avancées remarquables, mais ?**

Si les banques mettent en place, en vue d'une meilleure couverture, voire démocratisation des services bancaires « électroniques », des produits de la monétique comme instruments de transaction entre les clients, force est de constater que l'accompagnement en termes d'infrastructures et d'équipements sophistiqués et modernes semble une nécessité absolue.

### **2.2.1. Elargir l'implantation des TPE (Terminal de Paiement Electronique) et des Guichets automatiques de billets**

Pour les terminaux, il s'agit d'un équipement électronique, supposé être installé auprès des commerçants, de surfaces commerciales, pharmacies, hôtels et restaurants..., permet au titulaire d'une carte CIB de payer ses achats, ses factures d'une manière rapide et en toute sécurité. Toutefois, pour des raisons à la fois institutionnelles, sociales et culturelles, ces canaux restent faiblement diffusés et l'utilisation de la carte bancaire n'est toujours pas élargie. Or, du côté de la poste, les cartes magnétiques ont pris une légère supériorité en termes de demande et de l'emploi du fait de la densité du secteur en matière d'agences et de clients.

Les guichets, à leur tour, ont un rôle prépondérant notamment dans la facilitation, la rapidité, la sécurisation et la disponibilité de l'opération de retrait de fonds. Ils sont implantés en dehors des guichets d'agence et parfois à l'intérieur dans le but de soulager certaines opérations de la caisse. Leur généralisation tant au niveau bancaire que postal est toutefois tributaire de la capacité de la Société d'Automatisation de Transactions Interbancaires et Monétique à atteindre davantage les milieux non bancarisés en matière de densité du réseau.

### **2.2.2. Modernisation de l'infrastructure financière à partir de l'année 2005**

Globalement, le système financier algérien a connu durant l'année 2005 quelques réformes de modernisation sur les plans techniques et financiers qui répondent aux objectifs de la dynamique de l'amélioration de la qualité du système de paiement qui semble un bon indicateur du fonctionnement de l'économie. Ce projet de modernisation permettra aussi de s'adapter aux mutations financières et les progrès technologiques au niveau mondial et de s'inscrire pleinement dans une optique d'une banque en ligne par laquelle sont diffusés des services financiers à une population exclue de l'agence physique (ZIADI, 2012, p. 10). Or au niveau local, il répond à l'amélioration du niveau d'intermédiation bancaire, d'un côté, et œuvre au développement des institutions et la concurrence ont amené les banques à instaurer

des systèmes d'information à leur niveau afin de mieux gérer la diversité des instruments et moyens de paiement d'un côté, et améliorer les procédures de paiement et de recouvrement, de l'autre (Banque d'Algérie, 2005, p. 133).

Afin de parvenir efficacement à l'automatisation du circuit bancaire de transactions, il convient de :

- Mettre en place d'une infrastructure permettant une plus grande efficacité dans le traitement des opérations interbancaires et du marché financier et principalement développer le système de paiement de gros montants ;
- Développement des normes et standards du système de compensation des transactions de petits montants ;
- Modernisation du système d'information de la Banque d'Algérie en tant qu'appui au système de paiement et au traitement des opérations ;
- Renforcement de l'infrastructure de télécommunication entre la Banque d'Algérie et le siège social des banques, des établissements financiers, du centre des chèques postaux, du Trésor Public et du dépositaire central.

La modernisation de l'infrastructure bancaire repose sur :

- Le système de règlements bruts en temps réel et de gros montants (RTGS) ;
- le système de télécompensation (ATCI) des instruments de paiement de masse géré par le centre interbancaire de précompensation.

En premier lieu, le RTGS est un système interbancaire où s'effectuent les paiements de gros montants ou de paiements urgents mais uniquement par virement. A noter néanmoins que les ordres de virement sont effectués dans un système « un par un » et en temps réel. Il est à rajouter que les paiements ne sont pas compensés, ils sont irrévocables de façon à assurer la libre utilisation des fonds reçus par un participant pour l'exécution de ses propres opérations.

Il est important de souligner que les paiements effectués dans le système RTGS sont de la responsabilité des participants. En effet, chaque participant est tenu de gérer son compte de règlement ouvert dans le système, à la fin de la journée d'échange, toutes les opérations de paiement doivent systématiquement se transmettre par le biais d'une interface de lecture dans le système comptable de la Banque Centrale. En outre, au cours de la journée d'échange, les soldes compensés des autres systèmes de paiement (paiement en masse sur le marché financier) sont déversés dans le système RTGS (Banque d'Algérie, 2013, p. 85).

Etant opérateur du système RTGS, la Banque d'Algérie assure la gestion, la surveillance et le contrôle de ce système en vue d'offrir une traçabilité de toute l'opération et de parvenir à sa réussite.

Enfin, le RTGS permet de développer la qualité des services bancaires en améliorant les délais de recouvrement des créances des entreprises qui optent pour les paiements urgents, en optimisant de la gestion de trésorerie de chaque banque participante et enfin, ce système offre une meilleure efficacité dans la conduite de la politique monétaire par la Banque d'Algérie conduisant, de ce fait, à une utilisation efficiente des ressources dans l'économie.

En second lieu, la télé-compensation ou Algérie Télécompensation Interbancaire (ATCI) est un système des petits montants ou de détails, installé dans les locaux de la Banque d'Algérie. Les banques, le Trésor et Algérie Poste adhèrent au système en tant que participants directs ou indirects. En effet, le participant direct est raccordé au système via une

plateforme dite plateforme participant. En revanche, le participant indirect utilise celle d'un participant direct.

Parmi les caractéristiques générales du système, on cite la possibilité du calcul à la fin de chaque journée de compensation les soldes multilatéraux nets des participants et les déverse au système de règlement en temps réel et paiements urgents (RTGS) géré par la Banque d'Algérie. En plus, le système est auto-protégé à travers la détermination de limites maximales autorisées de soldes multilatéraux débiteurs qu'il contrôle en permanence. Il est également sécurisé par les risques de fraude, car les échanges se font par le transfert de fichiers scellés, cryptés et signés. Et enfin, il s'agit d'un système complètement automatisé et dématérialisé reposant sur l'échange des transactions électroniques dématérialisées.

Outre ces fonctions, le système ATCI s'occupe de la gestion des risques financiers, la prévention du risque de défaillance d'un participant ainsi que la fourniture d'informations techniques et financières aux participants (échancier de règlement, synthèse de flux aller et de flux retour à la fin de chaque séance, synthèse de règlement à chaque fin de journée et les statistiques de fonctionnement).

Installée et exploitée par un participant direct qui abrite des participants indirects, la plate forme de raccordement ou point d'accès unique au système ATCI permet, par ailleurs, une automatisation totale et sécurisée du raccordement des banques au système de télé-compensation. De plus, la plate forme rend le système d'information des banques indépendant du protocole et règles d'échanges avec la télé-compensation. En outre, en tant qu'opérateur du système, le Centre de Pré-compensation Interbancaire (CPI), quant à lui, a pour rôle d'ouvrir le système, superviser le système central et des plates formes « participant », publier régulièrement des tableaux de bord, archiver des données et superviser des actions de maintenance préventive et curative.

Enfin, la mise en production du système de télé-compensation est l'une des étapes les plus importantes de modernisation de l'infrastructure bancaire pour permettre d'améliorer la qualité de services bancaires. Au-delà de la réduction des délais de recouvrements bancaires, la réhabilitation des moyens de paiement scripturaux classiques, la généralisation des moyens de paiement automatiques (cartes, prélèvement...), le système permet d'assurer une meilleure bancarisation de l'économie en rendant le système bancaire plus attractif et plus accessible.

Dans la réalité, les chiffres ne sont pas totalement réjouissants. En effet, le réseau monétique interbancaire actuel prend en charge les opérations de retrait sur 637 DAB/GAB répartis à travers le territoire national et ouverts à l'ensemble des porteurs de cartes de retrait. L'activité monétique est constituée de 17 institutions bancaires adhérant au réseau interbancaire, 550 000 porteurs de cartes, 14 000 transactions par jour en moyenne avec des pointes atteignant les 18 000 transactions par jour particulièrement en fin du mois. Quant au niveau de l'inclusion financière sous l'angle de la densité du réseau d'institutions financières, il s'établit en fin 2019 à un guichet pour 25500 habitants malgré l'implantation des guichets dans certains endroits marginalisés, si cet indicateur n'est guère pertinent pour déduire le niveau de la finance inclusive au niveau national, force est de remarquer néanmoins que l'implication des guichets électroniques dans les stratégies de proximité reste un défi auquel la SATIM devrait se pencher.

### **3. Algérie Poste, une monétique qui se place au profit de la finance inclusive**

Par définition, la finance inclusive désigne l'accès et l'usage réguliers des services financiers par la population (CGAP, 2010, p. 10). La Poste est pensée dans cette contribution comme un vecteur de développement et de démocratisation des services à la fois physiques et électroniques, ce qui se traduit par une bancarisation de masse (Nations Unies, 2006, p. 46).

Les postes se sont développées, rappelons-le, comme un réseau public, avec pour stratégie de couvrir l'ensemble de leur territoire national, ce qui n'est pas le cas des institutions financières qui ont généralement tendance à s'implanter dans les centres de profit tels que les villes les plus grandes ou les plus riches. A cet effet, un développement harmonieux de la monétique au sein de ce secteur tant proche qu'accessible à la clientèle contribuera démocratiser les transactions, les paiements et les échanges via une plateforme électronique et numérique (Nations Unies, 2020, p. 22).

Particulièrement, Algérie Poste, qui est un établissement public à caractère commercial et industriel, ne fait pas fi de cette règle, elle s'inscrit dans l'obligation de moderniser ses structures et d'innover afin d'être compétitive et d'offrir des prestations à la hauteur des exigences de son ère et en adéquation avec les attentes de sa clientèle.

En effet, l'établissement a consenti de multiples efforts en mettant en action de nouvelles stratégies permettant de faciliter et de promouvoir le contact aussi bien avec la clientèle qu'avec les autres institutions financières.

L'amélioration de la qualité de services a débuté par la mise en place de la carte magnétique. Cette expérience a permis à la clientèle de la Poste, pourtant large, de découvrir l'usage et la facilité que peut procurer une carte à son détenteur. Une simple opération de retrait via un guichet automatique permettra : la sécurité, la célérité et l'efficacité de la transaction.

#### **3.1. Une panoplie de produits monétique adaptée aux besoins**

Face à une population qui manifeste un intérêt particulier à la Poste en raison de son réseau relativement étendu et accessible, Algérie Poste a mis en place, et ce depuis octobre 2005, son propre système monétique qui repose sur une solution complète (back et front office) et qui gère en temps réel les transactions de retraits d'espèces à partir des guichets automatiques de banque GAB. Permettant ainsi à l'ensemble des titulaires de compte CCP de bénéficier d'une carte de paiement électronique interbancaire.

##### **3.1.1. Mobile-opérations et services en ligne**

L'avancée remarquable de la téléphonie mobile en Algérie durant ces dix dernières années a amené les acteurs économiques, politiques et monétaires à mettre en œuvre des actions stratégiques alternatives qui devraient favoriser la numérisation des transactions au sein des institutions financières. Le but étant de répondre aux multiples avantages permettant de rendre possible les paiements des achats de biens et/ou de services, de factures, de recharges mobiles via le téléphone (Attali, 2008, p. 5).

De plus, il faut noter que les opérations via la téléphonie mobile offrent aux individus la possibilité de demander de mini relevé des dernières des dix dernières opérations effectuées avec la carte d'une part, et de notifier le client, si ce dernier le souhaite, par SMS des opérations financières (Paie, Retrait, Virement, E-PAY, etc.), d'autre part.

Pour les services à distance, ils permettent d'accéder directement à partir d'un téléphone fixe ou mobile en composant directement le 15.30 pour consultation du solde CCP, la commande d'un carnet de chèque, la demande du code confidentiel et enfin la demande d'assistance de l'opératrice pour les prestations monétiques.

### **3.1.2 Les technologies mobiles**

Nous parlons des services de la monétique ayant pour but d'élargir le nombre d'utilisateurs de services financiers en toute sécurité, célérité et surtout à un coût opportun.

- ✓ Le 603 RACIDI et le Racimo : ce service très pratique permet aux abonnés de l'opérateur téléphonique Mobilis et aux clients d'Algérie Poste, possédant un compte CCP, de consulter leurs soldes CCP par SMS via le numéro 603. Ce service à distance assure à la fois l'accessibilité, la rapidité, la simplicité et la fiabilité.

Quant au Racimo, il s'agit de la possibilité de recharger depuis son compte CCP du crédit Mobilis avec son téléphone portable. C'est un service gratuit de rechargement automatique permettant aux utilisateurs de charger leur carte ou celle d'une autre personne à partir de leur compte CCP. De même, ce service, faut-il le préciser, peut être activé en se rapprochant du bureau de poste, depuis une ligne Mobilis en composant le 9030. Pour y adhérer, il est nécessaire d'ouvrir un compte CCP et une ligne prépayée Mobilis.

- ✓ Le service « BARKI@TIC » : pour rester dans le même ordre d'idées, Algérie Poste a développé une nouvelle plateforme informatique pour la gestion des télégrammes dénommée « BARKI@TIC ». En théorie, il s'agit en effet d'une solution de messagerie électronique de pointe en remplacement du service télex. Ce nouveau service rapide et fiable et qui se caractérise par la confidentialité et la sécurité (Martez, 2008, p. 22), s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'entreprise pour la diversification de ses prestations de service au profit des usagers de la poste.

Dans le but de cibler les différents organismes publics et les professionnels, Algérie Poste a prévu de lancer une nouvelle offre «BARKI@TIC Pro » permettant d'accéder directement à cette plate-forme au moyen d'un VPN sécurisé.

- ✓ Le lancement du service BARIDINET poursuit la dynamique de e-banking : le nouveau service « BaridiNet » est un bureau de poste virtuel (en ligne) qui est mis à la disposition des clients d'Algérie Poste à travers le site [www.poste.dz](http://www.poste.dz) et qui leur offre, à distance et sans déplacement, les mêmes services que ceux fournis au niveau du bureau de poste de proximité.

En fait, le site BaridiNet est une prestation de service à distance reposant sur la demande d'ouverture d'un Compte Courant Postal (CCP), la commande de la carte EDAHABIA (Algérie Poste, 2021), la consultation (en ligne) du compte CCP, l'achat d'articles disponibles dans la boutique en ligne, la consultation du journal quotidien et la recharge des lignes mobiles (Ooredoo, Mobilis, Djezzy). Outre les prestations évoquées, Algérie Poste a également lancé un nouveau service, qui est BaridiMob comme une application mobile permettant d'effectuer différentes transactions financières et d'assurer leur suivi via un Smartphone.

Parmi les prestations offertes aux adhérents de cette application on parle de la consultation du solde de la carte en temps réel, mini relevé des transactions, virement de compte à compte, géo localisation de GAB et le blocage/déblocage de la carte.

### **3.2. De la première expérience de la carte magnétique de retrait à la carte EDAHABIA de paiement**

Dans le cadre de la modernisation du service des chèques postaux, et dans le but d'améliorer la qualité de service offerte à sa clientèle et pour maîtriser le coût de ses prestations, Algérie Poste a mis à la disposition de ses clients une carte pour un mode de paiement et de retrait plus efficace, simple à utiliser et très sécurisé. Avec une carte magnétique, le client détenteur d'un compte CCP peut effectuer des retraits et des paiements à tout moment, 7jrs/7 et 24h/24. Pour les cartes de paiement, il faut rappeler que le titulaire reçoit un avis d'arrivée l'invitant à se présenter au bureau de poste de sa circonscription. Techniquement, après avoir signé le contrat d'utilisation, il retire sa carte et un code confidentiel lui sera transmis selon la même procédure (Algérie Poste, 2021). A noter par ailleurs que cette carte n'est utilisée qu'à travers les GAB/DAB d'Algérie poste et des banques ou à l'aide d'un lecteur de carte connecté au poste de travail et ce, pour effectuer des opérations de retrait d'espèces, et des opérations de libre service bancaire tel que la demande d'avoir (consultation du solde), demande de relevé, demande de carnet de chèques, édition du relevé d'identité postale... Néanmoins, ces cartes sont réservées plutôt aux retraits d'argent qu'aux paiements des achats, pourtant les cartes de paiement sont une solution, car les détenteurs de la carte n'ont plus besoin de manipuler les espèces et les chèques, cette carte devrait réduire les billets usés, la thésaurisation de monnaie, l'émission de monnaie et donc l'inflation. D'autant plus, les paiements par carte procurent plus de sécurité, c'est-à-dire que le client n'aura pas à porter sur lui des sommes importantes d'argent, il pourra faire face à une dépense imprévue.

Par ailleurs, la carte Edahabia se lance en décembre 2016 par Algérie Poste pour réinstaurer un mode de paiement nouveau au profit des clients de la Poste. C'est une carte de paiement et de retrait électronique qui permettrait d'effectuer tous types de transactions financières sur internet et sans se déplacer au bureau de poste, comme le règlement des factures d'eau et d'électricité, le règlement des achats chez les commerces qui disposent de TPE (terminaux de paiement électronique) auxquels s'ajoute la possibilité d'acquérir de divers produits à partir du site (BaridiNet) conçu selon les normes universelles connues en la matière.

Bien entendu, la carte Edahabia permet également à son détenteur de retirer de l'argent dans les distributeurs automatiques GAB et les guichets à l'intérieur des bureaux de poste.

Techniquement, il s'agit d'une carte de paiement et de retrait sous système EMV (assurant la sécurité des transactions aux porteurs de cette nouvelle carte, lesquels peuvent effectuer des opérations de retrait et de paiement sur compte CCP, en toute sécurité).

Les avantages les plus importants de la carte Edahabia résident en fait dans son mode d'utilisation hautement sécurisé qui garantit la fiabilité des transactions avec une sécurisation accrue des comptes courants assurée par une vérification des identités des clients par des moyens technologiques à la pointe. Le service se base sur un système de reconnaissance suite à l'introduction d'un code secret attribué de manière personnalisée à chacun des utilisateurs

qui, dès identification, pourra utiliser librement tant sa carte Edahabia que les autres prestations offertes sur l'espace « BaridiNet » (le bureau de poste en ligne).

Pour ce qui est d'accès à cette carte, il faut reconnaître à l'établissement postal la facilité qu'il offre au citoyen afin de rendre possible sa mise en circulation. Le client, déjà détenteur d'un compte postal devrait faire sa demande par internet en suivant les étapes ci-dessous :

- Accéder au site Internet d'Algérie Poste, puis accéder au bureau de poste en ligne BaridiNet et choisir le service indiquant « Commander votre carte Edahabia » ;
- Appuyer sur le bouton « Je commande ma carte », remplir le formulaire de renseignements (numéro CCP, nom, prénom, email, téléphone mobile), ensuite, lire et accepter les conditions d'utilisation et enfin appuyer sur la touche «Valider » ;

Après la réception d'un mot de passe unique sur son téléphone mobile via un SMS, il est nécessaire d'insérer le mot de passe dans la case « code de confirmation » ;

Une fois la demande traitée et les informations vérifiées, Algérie Poste informe le citoyen via un SMS sur son mobile afin de se présenter à son bureau de poste pour recevoir la carte Edahabia ;

Au final, une fois la demande effectuée, la carte Edahabia sera délivrée par Algérie Poste à ses clients titulaires d'un compte courant postal sous réserve d'acceptation de cette demande. Dès réception de la carte à l'Etablissement Postal de résidence, son titulaire sera avisé par un avis d'arrivée et/ou par un SMS pour les clients adhérant au service de notification par SMS.

### **3.2.2. Prestations « inclusives » de la carte EDAHABIA**

Détenir une carte Edahabia permet à son titulaire d'effectuer sur le territoire plusieurs opérations. Le client pourrait alors retirer ses fonds via un guichet automatique de billets (GAB). Ce dernier, faut-il le rappeler, est un dispositif électronique qui permet d'effectuer les opérations qui se font au niveau des guichets tel que le retrait d'espèces en dinar ; les opérations de Libre Service Bancaire : consultation du solde, demande de mini relevé des dix dernières opérations effectuées avec la carte et commande de chéquier ; les transfert de fonds ; les versement de fonds, les paiement de factures et la recharge crédit communication mobile. Outre les retraits de fonds par carte, nous évoquons la nécessité de mettre en exploitation un lecteur de carte des Etablissements postaux. Il est un appareil (PINPAD) connecté au poste de travail du guichet permettant d'authentifier le client à l'aide de la carte CCP lors de ses opérations financières. En effet, le client détenteur de CCP n'aura qu'à remplir un petit imprimé disponible au guichet, d'insérer sa carte dans ce lecteur ayant la forme d'un combiné de téléphone et de composer son code confidentiel pour recevoir un reçu, le substitut du chèque en quelque sorte.

Pour ce qui est des paiements par carte, il nous semble important de revenir sur la nécessité absolue d'implanter les Terminaux de paiement Electroniques (TPE). Ce dernier est composé d'un équipement électronique et d'un dispositif de paiement qui comporte un système permettant le contrôle du code confidentiel et qui est agréé par le RMI (Réseau Monétique Interbancaire). Ils existent au niveau des bureaux de poste pour le règlement des factures et au niveau des commerces pour le règlement de leurs achats.

#### **4. Algérie Poste de Tizi-Ouzou : l'analyse de l'approche quantitative**

##### **4.1. Méthodologie et déroulement de démarche statistique**

Il s'agissait pour nous d'appréhender le degré de pénétration des cartes et/ou des paiements par carte au sein de la population sous l'angle de densité des réseaux dits électroniques ainsi que le nombre de porteurs de cartes. Sachant que ce dernier élément n'est significatif que si les porteurs ou demandeurs de cartes manifestent un intérêt pour l'usage. Faut-il toutefois remarquer que l'usage doit être régulier (temps d'usage) et complet (paiements des achats ou de factures). C'est en fait la réunion de ces conditions (besoin, usage complet et régulier des cartes) qui nous indiquerait l'apport de la monétique à la finance inclusive.

Afin de développer notre approche, il y a lieu de présenter les principales étapes menées ainsi que les variables aidant à analyser l'impact de l'avancée de la carte Edahabia sur la finance inclusive.

Pour les étapes, il s'agissait de démontrer le champ de l'enquête. Nous avons d'abord porté notre choix sur la wilaya de Tizi-Ouzou et quelques communes que nous semblaient accessibles en terme d'informations. Ce choix est dicté par deux critères de taille : la proximité et la connaissance du territoire.

- Une approche quantitative reposant sur la collecte de données chiffrées a été mise en route afin de découvrir la réalité de la monétique dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il est judicieux néanmoins de préciser que l'enquête a touché essentiellement l'Unité Postale de la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour parvenir à des résultats sur le terrain, nous nous sommes focalisés sur la portée de la carte EDAHABIA, dernière carte mise en circulation.

##### **4-1-1. Evaluer l'impact de la carte EDAHABIA**

Le tableau ci-dessous présente les données chiffrées de la carte EDAHABIA au sein d'Algérie Poste (unité postale de la wilaya de Tizi-Ouzou), depuis son lancement en Décembre 2016 jusqu'à Octobre 2018.

**Tableau n°1 :Cartes EDAHABIA émises et distribuées au sein d'Algérie Poste**

	<b>Décembre 2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Nombre de cartes émises</b>	155	93738	109017
<b>Nombre de cartes distribuées</b>	142	79868	93512

Source : données collectées de l'UPW- Tizi-Ouzou

Les résultats obtenus dénotent que le nombre de cartes émises par Algérie Poste est en progression. En effet, l'UPW. Tizi-Ouzou a enregistré 155 demandes de la carte EDAHABIA au mois de Décembre de l'année 2016 (mise en activité de la carte), 93738 cartes en 2017 et 109017 cartes en 2018. Parmi les cartes émises, les cartes qui ont été distribuées sont au nombre de 142 cartes en Décembre 2016, 79868 cartes en 2017 et 93512 cartes en 2018.

La différence entre le nombre de cartes émises et le nombre cartes distribuées est due, entre autres, au fait que les clients n'ont pas récupéré leurs cartes au niveau des bureaux de poste pour diverses raisons (décès, voyage, manque de temps...).

Nous illustrons, ci après, à travers quelques exemples les bureaux de poste de Tizi-Ouzou ayant distribué les cartes EDAHABIA depuis son lancement jusqu'à octobre 2018.

**Tableau 2 : Cartes EDAHABIA distribuées par quelques bureaux de Poste**

Communes	Tizi-Ouzou (Chikh Amar)	Draa Ben Khedda (DBK)	Tizi-Ouzou (RP)	Azazga	Azouza (Larbaa Nath Irathen)	Issenadjem (Tigzirt)	Université de Tizi-Ouzou
Nombre de cartes reçues	1351	4143	9332	3323	142	30	17
Nombre de cartes distribuées	1261	3422	7772	2848	129	29	16

Source : données collectées par l'UPU- Tizi-Ouzou

A partir de ces données, à remarquer que le taux de distribution de la carte est élevé dans certains établissements comme la commune de Tizi-Ouzou, puis Draa Ben Khedda et Azazga où les populations sont relativement intéressées par la nouvelle carte de fait de ses caractéristiques relatives au plafonnement de retrait (revu à la hausse) et son principe d'interbancaire.

Nous constatons cependant un écart si important (dans certains communes) entre le nombre de cartes reçues par l'établissement et celles (effectivement) distribuées. Pour y remédier, l'établissement postal devrait renforcer ses campagnes aussi bien sur le plan de sensibilisation que d'information afin de toucher un nombre important d'utilisateurs.

**Tableau 3 : Nombre de transactions effectuées par carte EDAHABIA, essentiellement les retraits de fonds**

années	2017	2018	2019
mois			
Janvier	61238	62320	98034
Février	61941	60923	75648
Mars	72875	82761	87563
Avril	72909	55432	68670
Mai	80841	58600	98657
Juin	57930	68397	78560
Juillet	47332	176259	109657

<b>Août</b>	59751	74878	76390
<b>Septembre</b>	58397	82955	89643
<b>Octobre</b>	66456	95193	98562
<b>Novembre</b>	56720	-	98567
<b>Décembre</b>	57984	-	144650

Source : données de l'UPU de Tizi-Ouzou

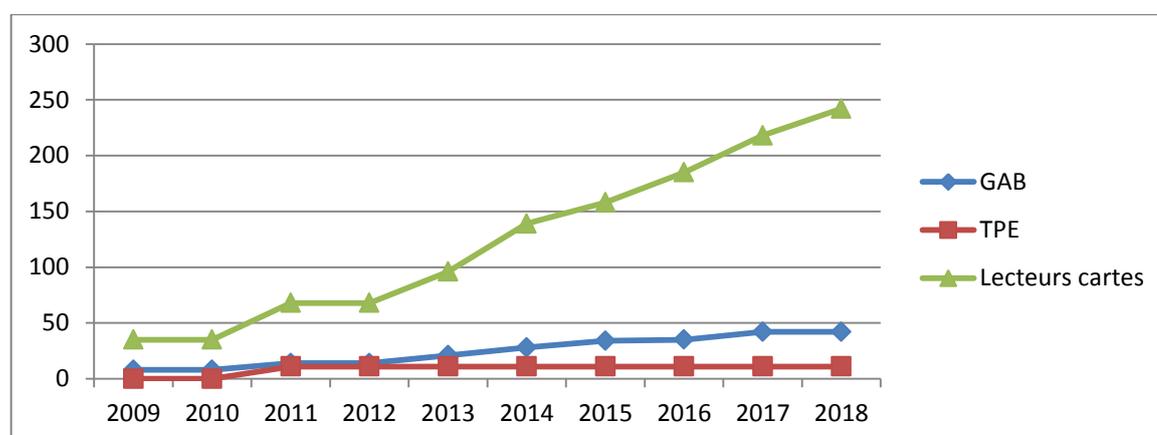
Contrairement à l'ancienne carte magnétique dont le plafond de retrait est fixé à concurrence de 20 000 DA, la carte EDAHABIA, quant à elle, a revu le plafonnement à la hausse avec notamment un montant de 50 000 DA. Le tableau ci-dessous démontre le nombre de transactions mensuelles effectuées par carte EDAHABIA au sein d'Algérie Poste (unité postale de la wilaya de Tizi-Ouzou) pendant les années 2017 et 2019.

Le tableau ci-dessus affiche un total de 754374 transactions effectuées par carte EDAHABIA au niveau des GAB pendant l'année 2017 et 816636 transactions pour l'année 2018 avec une moyenne de 62000 et 81000 transactions/mois respectivement pour les deux périodes. Même si nous remarquons une augmentation dans le nombre de transactions, le taux d'utilisation de la carte reste très faible par rapport au nombre des titulaires de la carte, ceci s'explique, d'après les postiers que nous avons abordés, par une utilisation minimale de la carte suite à l'insuffisance des réseaux d'acceptation dans certaines villes et à d'autres contraintes.

#### **4-2. Réseaux électroniques**

Sont considérés comme étant des canaux d'acceptation, les Distributeurs automatiques de billets, les Terminaux de paiement électroniques et les lecteurs cartes (sis à l'intérieur de l'agence) permettent à tout client possédant une carte EDAHABIA de procéder à n'importe quel moment un retrait de fonds aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du guichet. Voici ci après l'évolution du réseau dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre la période 2009-2018.

**Figure n° 1 : évolution du réseau électronique au niveau postal**



Source : construit à partir des données collectées par l'UPU de Tizi-Ouzou

Il convient de souligner que si les lecteurs cartes mis à la disposition du public connaissent un développement relativement croissant au fil des années, il n'en demeure pas

moins que les GAB suivent un rythme relativement faible. Pour ce qui est des TPE, ils sont faiblement implantés au niveau des surfaces commerciales pourtant il joue rôle *sine qua non* dans l'usage de la carte aux paiements. En gros, le taux d'implantation des réseaux d'acceptation est faible.

#### **4.3. Discussions de l'approche et les conclusions préliminaires**

La finance inclusive sous l'angle monétique connaît certes des progrès, mais force est de constater que l'approche quantitative permet de relever que la moyenne d'implantation des guichets électroniques est insignifiante soit un guichet ou un distributeur pour chaque 9 mois, voir pour 12 mois dans certaines régions. Il est intéressant de rajouter que l'installation de ces guichets est tributaire nécessairement de l'implantation des agences physiques, ce qui dépendra aussi de la réunion des facteurs culturels, géographiques, démographiques et surtout économiques.

Même si la densité postale « physique » est en général satisfaisante par rapport au secteur bancaire, soit un guichet pour 8000 habitants, pour atteindre un niveau optimal d'accessibilité financière requiert néanmoins d'étendre les technologies numériques au sein des agences pour transformer le paysage des paiements de la clientèle et développer, par ricochet, des stratégies marketing pour l'attrait des nouveaux clients (inclusion).

Pour les paiements par carte Edahabia, ils ne sont pas très généralisés, seulement 1/8 client qui sollicite un paiement TPE dans une surface commerciale dotée de plusieurs caisses en liquide et en terminaux. Environ 1/6 commerçant (librairie, superette alimentaire, pièce détachée...) demande un terminal de paiement.

Les paiements électronique des factures n'est pas très répandu dans la wilaya de Tizi-Ouzou, 1/4 (un quart) de la clientèle postale est au courant de la possibilité de règlement des factures et les rechargements téléphoniques à distance.

Par conséquent, le lancement des campagnes de marketing pour une meilleure information devient de plus en plus une nécessité absolue de l'établissement Postal. Sur les clients informés, seulement 1/5 qui recourt au paiement en ligne et ce, pour quelques opérations (recharge mobile ou facture SONELGAZ). Le temps d'utilisation de la plateforme reste trop lent, soit une utilisation pour deux mois à 6 mois.

#### **5. Explications des freins à l'accès de la monétique**

Les réseaux d'acceptation que nous venons d'évoquer précédemment sont certes fonctionnels mais génèrent toutefois un nombre faible de transactions. Cette situation s'explique d'une part, par l'inexistence de campagnes de sensibilisation et de communication sur les avantages procurés par l'utilisation de la carte comme moyen de paiement et d'autre part, par la réticence des porteurs de carte à utiliser la carte, en raison du manque de confiance quant à la fiabilité et la sécurité des transactions effectuées par GAB et TPE, ils optent plutôt pour la méthode traditionnelle à savoir : s'orienter directement à l'agence et avoir un contact avec des personnes physiques.

- ✓ Le problème culturel est lié essentiellement aux facteurs géographiques, la marginalisation sociale et économique, le faible niveau d'instruction auquel s'ajoute l'absence de la vulgarisation de l'information et de communication. Ces facteurs aggravent systématiquement l'« illettrisme » bancaire et financier

de la population. Par conséquent, nous assistons à la persistance d'usage du cash dans chaque n'importe quelle transaction quel que soit son volume.

- ✓ Les conditions d'accès sont parfois complexes. Au niveau bancaire essentiellement les conditions d'accès à la carte sont plus compliquées (conditionnées) que celles le réseau postal. Cette situation entraîne alors un fossé d'accès et d'usage entre les clients bancaires et ceux de la Poste.
- ✓ Les pannes récurrentes, les plafonnements de retraits, le problème d'insécurité (à l'extérieur de l'agence) sont des facteurs de méfiance et de réticence poussant une fois de plus le client à privilégier l'usage des chèques.
- ✓ Les comportements opportunistes. Parmi les raisons de très faible implantation des TPE au niveau des commerces nous citons le souci de la fraude fiscale et de transparence.
- ✓ L'ampleur du marché informel. Ce marché, faut-il le dire, est de plus en plus incontrôlable et sur lequel s'opèrent les échanges importants de transactions entre les individus via l'unique mode de paiement : le cash.
- ✓ Le manque de véritables actions concrètes des autorités monétaires et politiques. Nous pensons que la mise en place d'un cadre réglementaire et législatif devrait se mettre en place afin de révolutionner les pratiques bancaires et monétaires œuvrant à la finance inclusive via la monétique.

## **6. Conclusion et enseignements**

Nous reconnaissons que la mise en place d'une véritable stratégie de modernisation de l'infrastructure bancaire et financière visant à promouvoir la monétique s'inscrit logiquement dans le processus de la dématérialisation des moyens de paiement conduisant manifestement l'économie vers la concrétisation de la finance numérique.

Les recherches ayant été engagées dans cette contribution ont permis de relever que le secteur postal s'est pleinement imprégné des stratégies d'amélioration de la qualité des services en se lançant non seulement dans la diffusion des cartes mais aussi dans la mise en production d'un réseau en ligne (e-banking) comme instrument sûr, efficace et sécurisé.

Les quelques chiffres ayant été fournis et analysés permettent de révéler que la nouvelle carte EDAHABIA lancée par la Poste ces deux dernières années est certes un aspect témoignant la bonne intention du réseau à promouvoir la monétique, mais les résultats sur le terrain dénotent la sous-utilisation de la carte dite interbancaire.

Enfin, atteindre une monétique pour viser un meilleur niveau d'une finance inclusive pour tous implique de repenser la manière dans laquelle les institutions financière bancarisent les nouveaux clients, on se doit alors de revenir sur la nécessité absolue d'assurer :

- Une meilleure couverture de l'ensemble du territoire par des réseaux, d'une part et des outils de paiement (DAB/GAB et TPE) d'autre;
- Une rigoureuse sensibilisation des commerçants sur l'installation des TPE par des mesures initiatives ;
- La mise en avant des avantages de la carte interbancaire par plus de publicité ;
- Le renforcement des compétences humaines afin de développer l'usage des nouveaux moyens de paiement ;
- L'amélioration de la qualité des billets de banque en circulation pour que les automates ne tombent pas en panne ;

- La considération de la carte interbancaire comme carte de retrait et de paiement à la fois ;
- En outre, il est nécessaire d'adapter les frais relatifs à la carte bancaire, aux revenus des clients évitant ainsi leur surendettement, et probablement, des incidents de paiement.
- L'installation de systèmes d'information traitant les opérations de paiement le plus rapidement possible, et leur généralisation aux structures d'exploitation.
  - La mise en place de règles juridiques pour protéger l'utilisateur de la carte interbancaire et l'ouverture de plateforme en ligne (achat en ligne).

Pour terminer, il va de soi que l'instauration d'une véritable culture monétique à travers des séminaires et des formations visant à prodiguer des enseignements sur la monétique favorise le développement des connaissances de concepts et l'actualisation de celles-ci et conduit vraisemblablement à s'informer de la gamme de produits adaptée à la nouvelle technologie.

## **7. Bibliographie**

### **1. Livres**

1. RAMBURE. (2005). *Les systèmes de paiement*. Paris: Economica.p.25

### **2. Articles de revue et rapports**

2. Attali. (2008, Juillet-Août). La banque de demain. Banque virtuelle , pp. 2-7.
3. Banque d'Algérie. (2013). Intermédiaition du secteur bancaire. Alger.P.85
4. Banque d'Algérie. (2018). Intermédiaition et infrastructure bancaire. Alger.P.54
5. Banque d'Algérie. (2005). système bancaire et modernisation . Alger.P133
6. CAPIEZ. (2001). "nouvelles technologies et performances: cas de la banque à distance". 22° congrès AFC. Paris.P13
7. CGAP. (2010). Financial Access : la situation d'inclusion financière à travers la crise. Washington: Groupe de la Banque Mondiale P.10
8. Martez. (2008, Juillet-Août). Les apports du site webdans une stratégie multicanal. La banque virtuelle , pp. 23-24.
9. Nations Unies. (2006). contruire les systèmes financiers accessibles pour tous. New York: Livre Bleu .P46
10. Nations Unies. (2020). Services financiers numériques pour les postes. New York: UPU.P22
11. ZIADI. (2012). Le mobile banking, une opportunité pour la réduction de l'exclusion financière en Tunisie. pp. 10-13.

### **3. Sites Internet**

12. Algérie Poste. (2021, novembre). Consulté le novembre 21, 2021, sur <https://www.poste.dz/services/particular/service-carte>
13. Algérie Poste. (2021, décembre). Consulté le décembre 11, 2021, sur <https://www.poste.dz/services/particular/service-carte>
14. SATIM. (2019). Consulté le 11 20, 2021, sur [https://www.satim-dz.com/?to=detail&id\\_cat=23&id\\_article=29](https://www.satim-dz.com/?to=detail&id_cat=23&id_article=29)